

SERVICE DE CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE

Professeur J.-P. MAZZUCOTELLI

Chef de Service
jean-philippe.mazzucotelli@chru-
strasbourg.fr

Strasbourg, le 12/01/2023

Secrétariat
Françoise Gerber
% 03.69.55.07.03
francoise.gerber@chru-strasbourg.fr

En tant que professionnel de santé, je souhaite à travers ce texte, témoigner de mon expérience dans la prise en charge des patients Témoins de Jehovah.

Télécopie
03.69.55.18.87

Je suis actuellement chef de service de chirurgie cardiaque au CHU de Strasbourg depuis 2008. J'exerce la chirurgie cardiaque depuis bientôt 30 ans. Tout au long de ma carrière, j'ai été amené à opérer des patients de confessions religieuses différentes et en particulier des patients Témoins de Jehovah. Il faut d'emblée noter que je suis athée.

Les rapports avec les Témoins de Jehovah ne sont pas différents de ceux que j'ai avec l'ensemble des patients quelle que soit leur religion. En général, au cours de la consultation je leur explique leur maladie et les solutions que je peux leur proposer. Les échanges sont toujours cordiaux et je réponds facilement à leurs questions tout en les rassurant sur les avantages et les risques de la chirurgie cardiaque.

Le fait que les patients Témoins de Jehovah refusent la transfusion sanguine n'est pas un problème en soi. En effet, nous essayons dans notre spécialité et ce, depuis toujours, de diminuer voire d'éviter les transfusions sanguines en modifiant ou en adaptant nos procédures. Dans le cas des Témoins de Jehovah nous appliquons ces procédures lesquelles sont renforcées et complétées par d'autres techniques plus spécifiques. Par ailleurs, aujourd'hui la participation active des patients dans leur prise en charge est de plus en plus réelle. Par exemple, nombreux sont les jeunes patients qui souhaitent avoir une valve dite « biologique » au lieu d'une valve « mécanique » alors que cela ne correspond pas à leur cas. Nous acceptons leurs choix car le patient est en droit de décider aussi de son traitement, car celui-ci va obligatoirement conditionner sa vie future. Bien entendu, nous nous assurons que le patient est parfaitement informé des avantages et inconvénients de ses choix thérapeutiques. Enfin, la consultation des patients Témoins de Jehovah se fait en général avec le patient seul ou avec les membres de sa famille mais jamais avec un membre du Comité de Liaison Hospitalier (CLH). De ce fait, ni les patients ni moi en tant que professionnel ne subissons de pressions au cours de la

consultation ou dans les suites de la part de cette communauté religieuse. Le patient Témoin de Jéhovah décide seul au moment de cette consultation.

Concernant le CLH, je n'ai aucune difficulté relationnelle. Les échanges se limitent à des demandes particulières concernant des patients à prendre éventuellement en charge. Ces échanges se font toujours avec respect et bienveillance. Le CLH se charge souvent d'organiser la logistique permettant la prise en charge des patients Témoins de Jéhovah dans notre service. Dans mon expérience, Le CLH n'intervient jamais dans les décisions médicales et n'a aucune influence sur les décisions que nous sommes amenés à prendre dans l'équipe.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. L.' with a stylized flourish.